

AVRIL 2025



L'ÎLE-DU- PRINCE-ÉDOUARD

REGARD PROSPECTIF – CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

POINTS SAILLANTS
2025-2034



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
POINTS SAILLANTS	4
PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	5
L'IMMIGRATION STIMULE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE	7
APERÇU DU SECTEUR	9
SECTEUR RÉSIDENTIEL	10
CLASSEMENTS RÉSIDENTIELS, RISQUES ET MOBILITÉ	12
SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	13
COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	15
ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE	16
LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE	16
RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE	17
CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS	23
À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA	24



RÉSUMÉ

L'Île-du-Prince-Édouard à enregistré une croissance dans les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle en 2024.

Dans le secteur de la construction résidentielle, les mises en chantier ont augmenté parce que les taux d'intérêt se sont stabilisés et que les constructeurs ont répondu à la forte demande causée par les niveaux élevés d'immigration. Le secteur de la construction non résidentielle a quant à lui enregistré une nouvelle année de hausse grâce à la croissance du secteur de la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI).

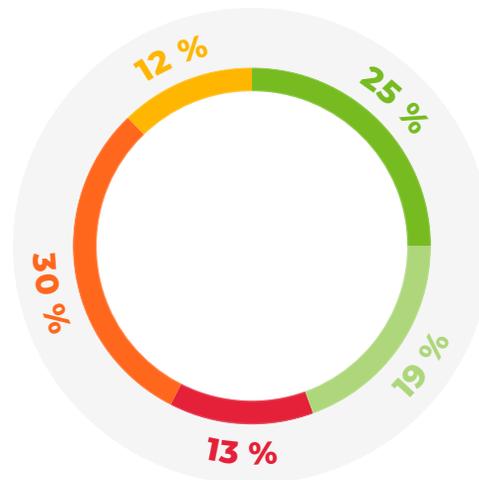
Les perspectives pour 2025-2034 du rapport de ConstrForce Canada prévoient que l'activité de construction dans les secteurs résidentiel et non résidentiel divergera jusqu'à la fin de la période de prévision.

La demande de construction résidentielle, et de construction de nouveaux logements en particulier, devrait connaître une croissance significative jusqu'en 2030, les niveaux élevés de la demande pour tous les types de logements contribuant à augmenter l'investissement global de 36 % au cours de cette période. Au cours des années subséquentes, la croissance ralentira considérablement. L'activité de rénovation devrait elle aussi connaître une forte croissance jusqu'à la fin de la décennie.

L'activité de construction non résidentielle, quant à elle, devrait diminuer par rapport à son récent pic de 2024, tout en restant nettement supérieure aux niveaux historiques. L'investissement dans la construction de bâtiments ICI devrait ralentir jusqu'en 2030, à mesure que les travaux dans le cadre de projets majeurs prendront fin. L'investissement dans les travaux de génie devrait atteindre un pic en 2026 en fonction du calendrier des projets majeurs, avant de ralentir jusqu'en 2029 en raison de la fin des travaux.

La main-d'œuvre provinciale du secteur de la construction devrait augmenter de 80 travailleurs d'ici 2034. En raison du départ à la retraite prévu de 1 680 autres travailleurs (22 % de la main-d'œuvre de 2024), il faudra embaucher un total de 1 760 travailleurs.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION EN 2024, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD*



- NOUVELLES HABITATIONS
- RÉNOVATION RÉSIDENTIELLE ET ENTRETIEN
- OUVRAGES DE GÉNIE CIVIL
- IMMEUBLES INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ET INSTITUTIONNELS (ICI)
- ENTRETIEN D'IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

PERSPECTIVES SUR 10 ANS RELATIVES À LA MAIN-D'OEUVRE, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



1 680
DÉPARTS
À LA RETRAITE



1 750
NOUVEAUX
VENUS



12
CHANGEMENT
DANS L'EMPLOI
(0,2 %)



8,4 %
TAUX DE
CHÔMAGE MOYEN

*Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que la somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

POINTS SAILLANTS

- Les mises en chantier atteignent un pic de près de 1 800 logements en 2030, avec une croissance de tous les types de logements.
- L'emploi résidentiel atteint un pic de plus de 4 100 travailleurs en 2030, soit près de 29 % de plus qu'en 2024, avant de ralentir jusqu'à la fin de la décennie.
- Les investissements dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels ont atteint un pic récent en 2024. Bien qu'ils ralentissent jusqu'en 2030, ils restent bien supérieurs aux normes historiques.
- L'emploi dans la construction non résidentielle recule par rapport au pic atteint en 2024 et enregistre une série de diminutions jusqu'en 2030 en raison du ralentissement des travaux sur les grands projets.
- Le marché du travail de la construction de la province devrait être essentiellement équilibré au cours de la décennie, car le nombre estimé de nouveaux venus dans le secteur compense les besoins globaux en matière d'embauche, qui pourraient atteindre 1 760 travailleurs.

PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

REMARQUE À L'INTENTION DES LECTEURS : Les explications des tendances en matière d'investissement et les projections d'emploi présentées dans le présent rapport ont été rédigées avec l'aide de parties prenantes du secteur avant l'apparition de tensions commerciales potentielles entre le Canada et les États-Unis. Les prévisions ne tiennent donc pas compte de l'application éventuelle de droits de douane sur les exportations canadiennes vers les États-Unis et sur les importations en provenance des États-Unis ni des changements qui en résulteraient quant aux tendances des échanges entre le Canada et ses autres principaux partenaires commerciaux.

Les niveaux d'investissement ont augmenté dans les deux secteurs de la construction sur l'Île-du-Prince-Édouard en 2024.

La construction résidentielle a augmenté de 8 % par rapport à l'année précédente, en raison d'une forte reprise de la demande de maisons individuelles, associée à des niveaux réguliers de demande de construction de logements collectifs. L'activité dans le secteur de la rénovation est restée pratiquement inchangée.

Parallèlement, les investissements dans la construction non résidentielle ont atteint un niveau record dans la province, augmentant de 15 % par rapport à l'année précédente. Les niveaux de construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) ont été stimulés par un grand nombre de projets en cours dans les secteurs des soins de santé et de l'éducation, tandis que les travaux de génie ont été stimulés par des travaux sur des projets de services publics et sur des routes, des ponts et des autoroutes.

Les perspectives pour le secteur de la construction résidentielle prévoient une croissance régulière jusqu'en 2030. La baisse des taux d'intérêt et la demande refoulée des consommateurs relancent la croissance de l'activité dans le secteur des nouveaux logements, les mises en chantier atteignant un pic de près de 1 800 logements (32 % au-dessus des niveaux de 2024) au cours de cette période. Les activités de rénovation enregistrent des augmentations constantes tout au long de la période de prévision.



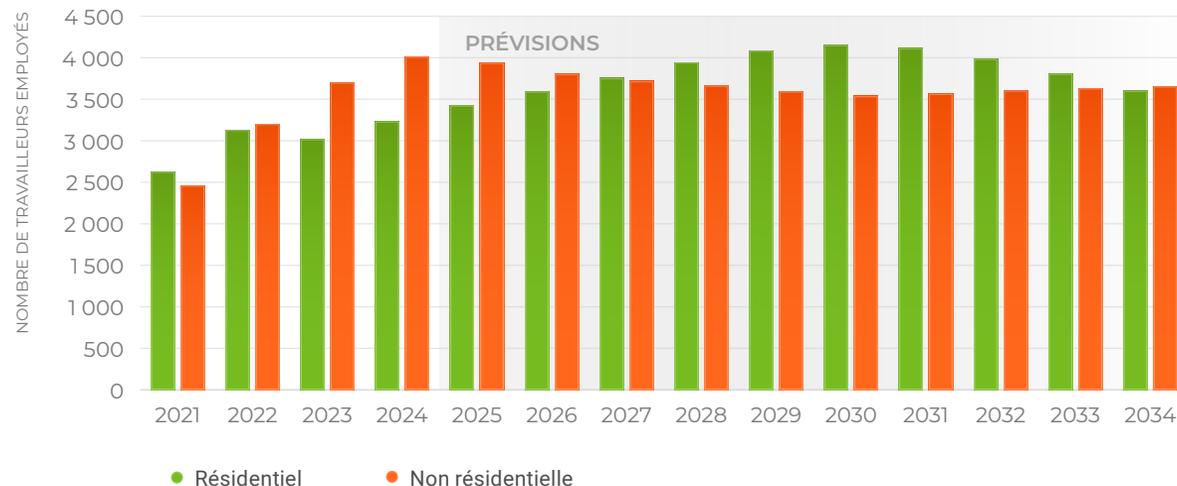
Les perspectives de la construction non résidentielle prévoient un ralentissement des investissements dans les bâtiments ICI jusqu'en 2030, à mesure que les travaux actuellement en cours ou planifiés dépassent les niveaux d'activité maximum ou s'achèvent. Malgré ce ralentissement, les niveaux d'investissement restent bien supérieurs aux normes historiques. Dans le secteur des travaux de génie, les cycles d'investissement suivent le calendrier des grands projets. Ils augmentent jusqu'en 2026 avant de ralentir jusqu'en 2029 à mesure que les travaux se terminent. Les années suivantes sont marquées par une croissance en réponse à la demande de la population.

La combinaison de ces facteurs entraîne une légère augmentation de l'emploi dans le secteur de la construction à l'Île-du-Prince-Édouard, une croissance de 12 % dans la construction résidentielle compensant une perte prévue de 9 % dans la construction non résidentielle.

L'industrie est confrontée à un besoin global d'embauche de 1 760 travailleurs au cours de la période de prévision, y compris la nécessité de remplacer quelque 1 680 travailleurs qui partent à la retraite. Bien que le recrutement de nouveaux arrivants au sein de la population locale soit censé répondre aux besoins d'embauche, ces nouveaux travailleurs ne possèdent pas les compétences et l'expérience des personnes qui partent à la retraite, ce qui pourrait aggraver d'éventuelles pénuries de main-d'œuvre qualifiée à l'échelle locale.

La figure 1 montre l'évolution prévue de l'emploi résidentiel et non résidentiel au cours de la période de prévision.

FIGURE 1:
PRÉVISIONS SUR LA CROISSANCE DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION,
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

L'IMMIGRATION STIMULE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

La population de l'Île-du-Prince-Édouard est légèrement plus âgée que la moyenne nationale.

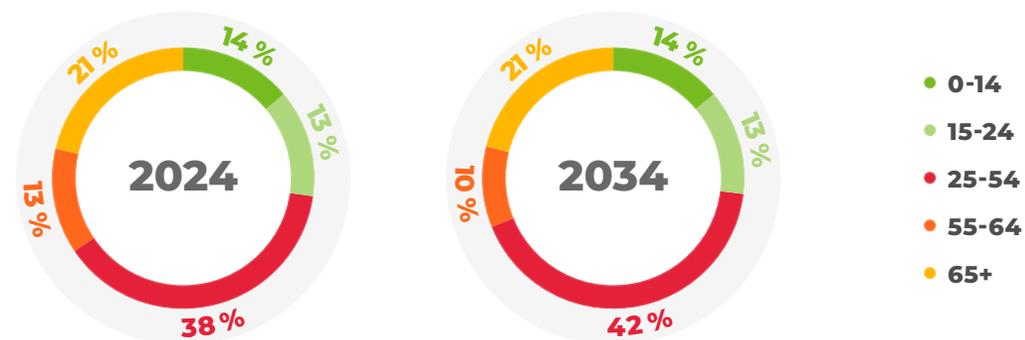
En 2024, la cohorte des personnes âgées de 65 ans et plus représentera 21 % de la population de la province. Cette proportion devrait rester la même jusqu'en 2034. Dans l'ensemble du Canada, cette cohorte représentait 19 % de la population en 2024 et devrait également grimper jusqu'à 21 % d'ici 2034.

Par ailleurs, la cohorte des personnes âgées de 15 à 24 ans, qui sont sur le point d'intégrer la main-d'œuvre, représentera 13 % de la population de l'Île-du-Prince-Édouard en 2024. Encore une fois, cette proportion devrait rester la même jusqu'en 2034. À l'échelle nationale, ce groupe représentait 12 % de la population totale du Canada en 2024 et devrait demeurer à ce niveau d'ici 2034.

Cette évolution de la population pourrait avoir des répercussions importantes sur l'économie de la région et sur la demande en construction, y compris en ce qui a trait aux logements et aux bâtiments commerciaux et institutionnels, ainsi que sur les besoins en infrastructures.

En outre, le départ de travailleurs âgés de la main-d'œuvre risque de créer des lacunes en matière d'expérience qui ne pourront pas être facilement comblées à court terme, ce qui pourrait donner lieu à des problèmes de productivité.

FIGURE 2 : RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD*



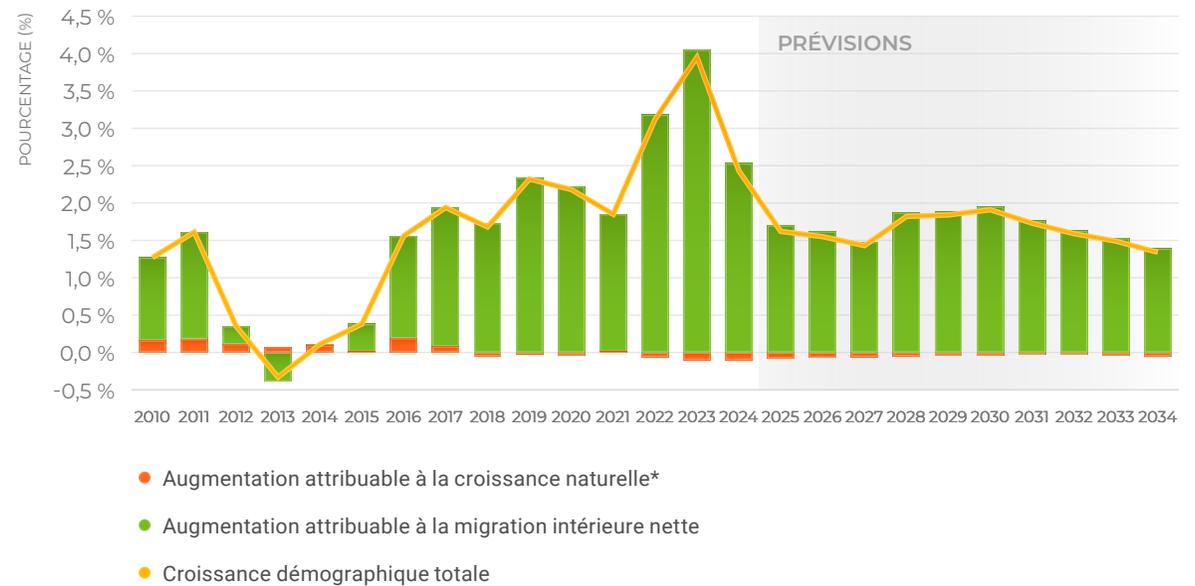
* Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que la somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

SOURCE: ConstruForce Canada

En outre, l'Île-du-Prince-Édouard est confrontée à un taux naturel de croissance* de la population à la baisse, qui est récemment devenu négatif (voir la figure 3). La province a bénéficié ces dernières années de niveaux élevés de migration interprovinciale et internationale. Dans un premier temps, cette évolution était due au coût de la vie comparativement bas dans la province, qui attirait des personnes d'autres provinces; plus tard, et en particulier au cours de la période 2022-2024, elle a été soutenue par un nombre exceptionnellement élevé de résidents permanents et non permanents en provenance de l'étranger. Il est peu probable que ces niveaux se maintiennent, d'autant plus que les réductions proposées des niveaux d'immigration fédérale ont un impact sur la croissance entre 2025 et 2027. Les années suivantes, la migration augmente à nouveau, revenant aux niveaux observés à la fin des années 2010.

Ces facteurs se combinent pour ramener les taux de croissance annuelle de la population à une moyenne de 1,6 % pendant la majeure partie de la période de prévision.

FIGURE 3 :
SOURCES DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE (%),
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



* Le taux d'accroissement naturel de la population désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

SOURCE: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2025-2034)



APERÇU DU SECTEUR

Les sections suivantes donnent un aperçu propre au secteur des marchés provinciaux du travail résidentiel et non résidentiel.

Le système d'information sur le marché du travail (IMT) de Construforce suit l'offre et tient compte de l'évolution de la main-d'œuvre disponible, y compris les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché du travail¹ et la mobilité nette². À l'Île-du-Prince-Édouard, il existe des classements disponibles pour 10 métiers et professions du segment résidentiel et pour 11 métiers et professions du segment non résidentiel.

¹ Le nombre de **nouvelles personnes entrant sur le marché du travail** est déterminé en appliquant la proportion traditionnelle de la main-d'œuvre provinciale qui entre dans le secteur de la construction. Selon l'estimation projetée pour la période de prévision, le secteur de la construction peut recruter ce groupe en concurrence avec d'autres secteurs.

² La **mobilité nette** désigne les mouvements de main-d'œuvre entrants et sortants de la main-d'œuvre locale du secteur de la construction. La mobilité entrant saisit le mouvement vers la main-d'œuvre des travailleurs de l'industrie de l'extérieur de la province ou des travailleurs de l'extérieur de l'industrie. De nombreux membres de ce groupe quitteront rapidement la main-d'œuvre provinciale lorsque le travail diminuera, ce que l'on appelle la mobilité sortant.

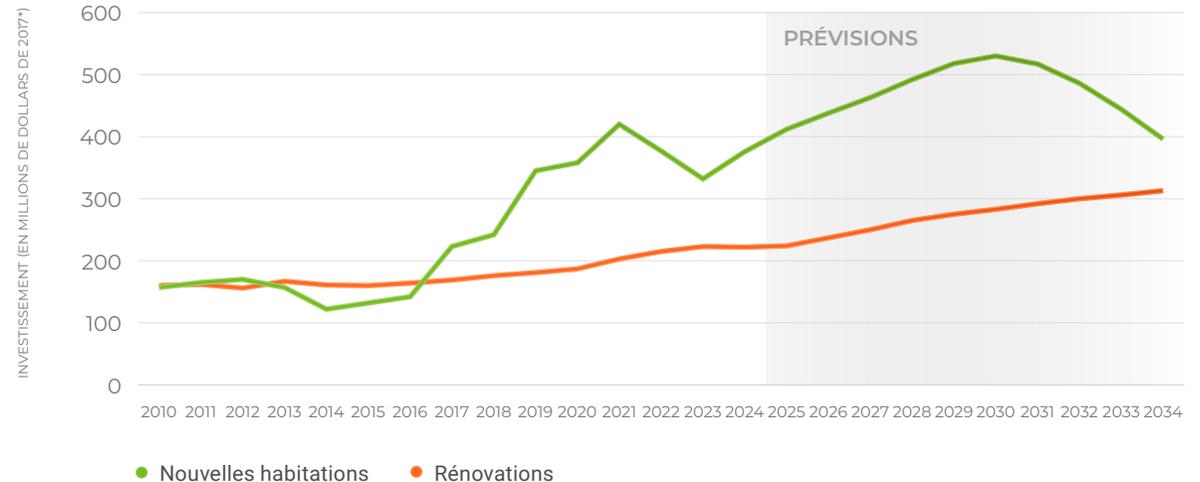
SECTEUR RÉSIDENTIEL

Les niveaux d'investissement du côté de la construction résidentielle ont augmenté dans les deux secteurs de la construction sur l'Île-du-Prince-Édouard en 2024. La demande de nouveaux logements a été particulièrement forte, les consommateurs réagissant à la baisse des taux d'intérêt et les constructeurs répondant à la demande refoulée créée par des niveaux précédemment élevés d'immigration. Les mises en chantier, en particulier, ont augmenté de 19 % par rapport à l'année précédente, avec une forte demande pour les maisons individuelles et les logements collectifs.

Comme on peut le voir à la figure 4, les perspectives du secteur résidentiel prévoient une croissance soutenue jusqu'en 2030. Les mises en chantier, en particulier, devraient atteindre un peu moins de 1 800 logements au cours de cette période, soit une augmentation de 32 % par rapport aux niveaux de 2024. La croissance est la plus forte dans la demande de maisons individuelles, ce qui témoigne de l'abordabilité relative des logements dans la province, tandis que la demande est également élevée pour les logements collectifs. Les années suivantes, les mises en chantier diminuent en raison du ralentissement de la croissance démographique, l'activité revenant à des niveaux proches de ceux de 2024.

Les investissements dans la rénovation, quant à eux, ne devraient augmenter que modestement en 2025 avant de connaître une hausse constante pendant le reste de la décennie, sous l'effet du vieillissement du parc de logements, du renforcement de l'économie et de la préférence des consommateurs pour l'amélioration de leurs propriétés.

FIGURE 4 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE,
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, ConstruForce Canada (2025-2034)

L'emploi résidentiel total devrait augmenter de 12 % au cours de la période de prévision, le secteur enregistrant des gains importants jusqu'en 2030 (l'emploi devrait alors augmenter de 29 % par rapport aux niveaux de 2024). Les ralentissements des années suivantes sont exclusifs à la construction de nouveaux logements, car l'emploi lié aux rénovations résidentielles et aux travaux de maintenance augmente de manière continue tout au long de la période de prévision.

Le tableau 1 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2025-2027), moyen terme (2028-2030) et long terme (2031-2034).

Il convient de noter que cette analyse est basée sur les tendances existantes et sur les forces du marché, et ne tient pas compte des ambitieuses initiatives du secteur public visant à augmenter l'offre de logements. Les interventions gouvernementales directes, telles que les incitatifs fiscaux et les subventions, sont toutefois prises en compte dans l'analyse prospective, car elles ont une incidence plus immédiate sur les forces du marché et le comportement des consommateurs.

**TABLEAU 1 :
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI PAR SECTEUR
DANS LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE,
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Emploi total dans le secteur résidentiel	16 %	11 %	-13 %
Nouvelles habitations	20 %	11 %	-28 %
Rénovations	12 %	10 %	6 %
Entretien	12 %	11 %	12 %

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

CLASSEMENTS RÉSIDENTIELS, RISQUES ET MOBILITÉ

Sur la base de la demande actuelle, du recrutement au sein du secteur et des estimations des départs à la retraite, les cotes suivantes s'appliquent aux 10 métiers concernés dans la province. Voir le tableau 2.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

- 1** | Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.
- 2** | Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.
- 3** | La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'oeuvre.
- 4** | Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.
- 5** | Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

TABLEAU 2 : COTES D'ÉQUILIBRE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

MÉTIER ET PROFESSIONS - SECTEUR RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Charpentiers-menuisiers	4	4	4	3	4	3	3	3	3	2	2
Directeurs de la construction	4	4	3	4	4	3	3	3	3	2	2
Entrepreneurs et contremaîtres	4	4	4	4	4	3	3	3	3	2	2
Électriciens	4	4	3	3	3	3	3	3	3	2	2
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire	4	4	4	4	4	4	4	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	4	4	3	4	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	4	4	3	4	3	3	3	3	3	2
Plombiers	4	4	3	3	4	3	3	3	3	2	2
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	2
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	4	3	4	3	3	3	2	2	2

SOURCE: Construforce Canada

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Les investissements dans la construction non résidentielle à l'Île-du-Prince-Édouard augmentent régulièrement depuis 2015 et ont été soutenus ces dernières années par une forte croissance de l'activité dans la construction de bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), ainsi que par la croissance des travaux de génie qui suit le calendrier des grands projets.

Comme le montre la figure 5, l'investissement global dans la construction non résidentielle a augmenté de 15 % en 2024 pour atteindre un nouveau record historique.

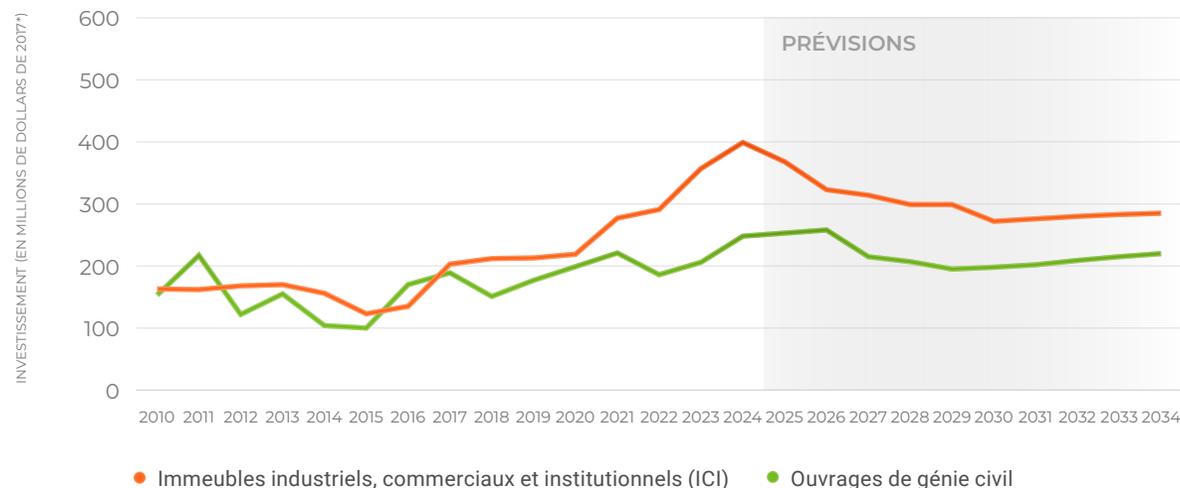
Les niveaux de construction de bâtiments ICI ont été stimulés par un grand nombre de projets en cours dans les secteurs des soins de santé et de l'éducation, notamment le réaménagement de l'hôpital Kings County Memorial, le campus de santé mentale de l'hôpital Hillsborough, les travaux de rénovation à Province House et le plan d'investissement pour les écoles. Les travaux du projet Charlottetown Simmons Arena, la rénovation du Confederation Centre of the Arts et la clinique de cellules souches BioXcellerator ont également fait grimper la demande de construction commerciale.

On s'attendait à ce que l'activité dans le cadre de ces projets atteigne un pic en 2024 et à ce que les niveaux d'investissement ralentissent ensuite jusqu'en 2030, puis qu'ils connaissent une croissance modeste. Malgré ces ralentissements, les niveaux devraient rester bien supérieurs aux normes historiques.

L'investissement dans les travaux de génie est alimenté par deux facteurs. Le premier est le plan de dépenses en immobilisations de cinq ans de la province pour les routes, les autoroutes et les ponts, qui devrait se poursuivre jusqu'en 2029. L'autre activité concerne les projets de services publics, notamment des travaux en cours dans le cadre de projets de parcs éoliens à Skinner Pond et à Eastern Kings, ainsi que sur la ligne de transport d'électricité à l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard. Les travaux relatifs à la plupart de ces projets se poursuivent jusqu'en 2026 ou 2027.

Les années suivantes, les niveaux d'investissement dans la construction non résidentielle augmentent modestement, en raison des demandes créées par la croissance démographique et économique globale.

FIGURE 5 :
INVESTISSEMENT DANS LA CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



* En millions de dollars de 2017 indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2017 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

L'emploi dans la construction non résidentielle a atteint un pic d'un peu plus de 4 000 travailleurs en 2024, et devrait diminuer jusqu'en 2030 à mesure que les investissements diminuent après avoir atteint des niveaux élevés dans les secteurs des bâtiments ICI et des travaux de génie. Les années suivantes connaissent une croissance modeste, mais l'emploi non résidentiel global termine la décennie à un niveau inférieur de 9 % à celui du pic de 2024.

Le tableau 3 résume l'évolution estimée en pourcentage de l'emploi non résidentiel par secteur sur trois périodes : court terme (2025-2027), moyen terme (2028-2030) et long terme (2031-2034).

TABEAU 3 :
CHANGEMENTS TOUCHANT L'EMPLOI PAR SECTEUR
DANS LA CONSTRUCTION NON RÉSIDENTIELLE,
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

SECTEUR	% CHANGEMENT 2025-2027	% CHANGEMENT 2028-2030	% CHANGEMENT 2031-2034
Emploi total dans le secteur non résidentiel	-7 %	-5 %	3 %
Immeubles industriels	-1 %	8 %	-1 %
Immeubles commerciaux et institutionnels	-13 %	-8 %	5 %
Génie industriel lourd	-4 %	6 %	2 %
Autres projets de génie civil	-5 %	8 %	6 %
Routes, ponts et autoroutes	-14 %	-37 %	12 %
Entretien non-résidentiel	3 %	0 %	0 %

SOURCE: Statistique Canada, Construforce Canada (2025-2034)

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Sur la base de la demande actuelle, du recrutement au sein du secteur et des estimations des départs à la retraite, les cotes suivantes s'appliquent aux 11 métiers concernés dans la province. Voir le tableau 4.

TABEAU 4 :
COTES D'ÉQUILIBRE DU SECTEUR NON RÉSIDENTIEL,
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

MÉTIERS ET PROFESSIONS - SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Charpentiers-menuisiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction	5	4	3	2	3	4	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	5	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	3	2	3	3	2	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	3	3	3	3	2	3	3	3	3	3

SOURCE: Construforce Canada

ÉTABLIR UNE MAIN-D'ŒUVRE DURABLE

LA MAIN-D'ŒUVRE DISPONIBLE

La main-d'œuvre globale de la construction à l'Île-du-Prince-Édouard devrait être relativement équilibrée au cours de la période de prévision. D'ici 2034, la main-d'œuvre globale du secteur de la construction devrait augmenter légèrement de 80 travailleurs par rapport aux niveaux de 2024. Si l'on ajoute à cela les départs à la retraite prévus de 1 680 travailleurs, les besoins d'embauche globaux de la province pourraient s'élever à 1 760 travailleurs.

Ces besoins d'embauche devraient être satisfaits par le recrutement d'environ 1 750 nouveaux arrivants de moins de 30 ans au sein de la population locale.

Néanmoins, le secteur de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard ne peut pas se permettre de se reposer sur ses lauriers. Pour maintenir le rythme de recrutement et de formation, il faudra une combinaison de stratégies, y compris le maintien des efforts de recrutement et de formation à l'échelle locale, en particulier auprès des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre de la construction, l'embauche d'effectif d'autres industries possédant les compétences requises, et le recrutement de personnes immigrantes au Canada ayant une formation dans les métiers spécialisés ou une expérience dans la construction.

La figure 6 présente un résumé des changements estimés dans la main-d'œuvre de la construction au cours de la période de prévision.

FIGURE 6 :
CHANGEMENTS DANS LA POPULATION ACTIVE DU SECTEUR
DE LA CONSTRUCTION, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



* La mobilité nette fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

SOURCE : Construforce Canada

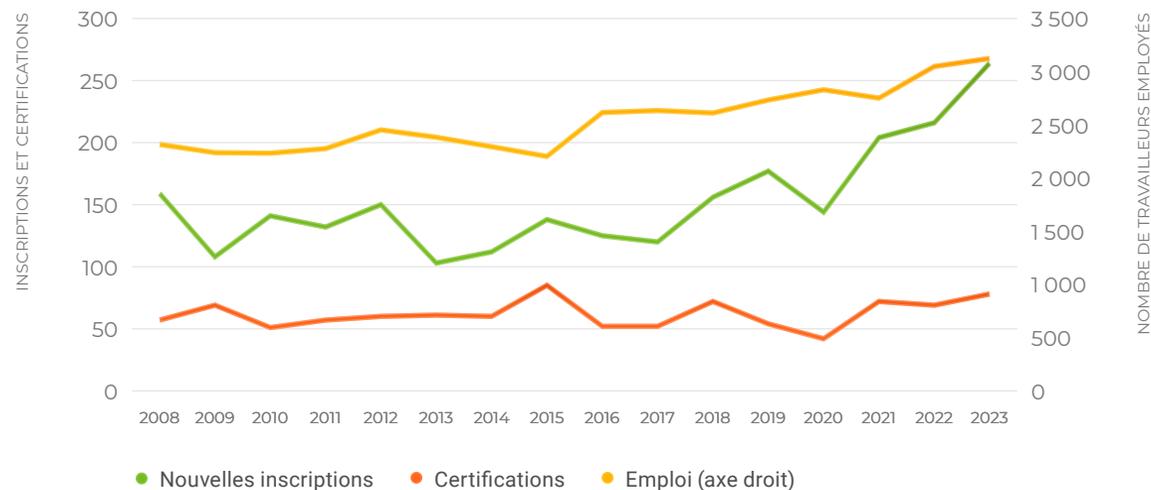
RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

APPRENTISSAGE

Le secteur de la construction fait appel à divers métiers spécialisés, exigeant ou non un certificat de compétence, ainsi qu'à plusieurs spécialités qui ne relèvent pas des systèmes traditionnels de développement de l'apprentissage de la province. Bien que les inscriptions dans les programmes d'apprentissage ne puissent pas être considérées comme une mesure complète du recrutement dans le secteur, elles constituent néanmoins un baromètre utile de la réussite en matière de recrutement de nouveaux travailleurs.

Au cours des dix dernières années, le nombre de nouveaux apprentis inscrits dans les sept principaux programmes de formation aux métiers de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard a plus que doublé, suivant en cela la croissance de l'emploi au cours de la même période. Les achèvements, qui ont progressé à un rythme plus lent, devraient augmenter au cours des prochaines années, parallèlement au nombre croissant de nouvelles inscriptions. En 2023, les nouvelles inscriptions ont atteint un niveau record, grâce à l'augmentation du nombre d'apprentis dans les programmes de charpentier, d'électricien de construction et de soudeur. (Voir la figure 7.)

FIGURE 7 :
**NOUVELLES INSCRIPTIONS AUX PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE,
CERTIFICATIONS ET EMPLOI DANS LES MÉTIERS,
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**



SOURCE: Construforce Canada

Le tableau 5 présente une ventilation, métier par métier, des exigences de certification prévues pour répondre à la part de l'emploi et de la demande de remplacement du secteur de la construction au cours de la période de prévision. En fonction du rythme actuel des nouvelles inscriptions, le nombre de personnes de métier nouvellement certifiées devrait suivre le rythme de la demande au cours de la période de prévision. Toutefois, toute augmentation significative de l'activité de construction ou toute baisse du taux d'achèvement des programmes peut entraîner des difficultés de recrutement accrues pour certains métiers.

TABLEAU 5 :
DEMANDE DE CERTIFICATION EN CONSTRUCTION ESTIMÉE ET CIBLE PRÉVUE DE NOUVEAUX VENUS PAR MÉTIER, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, 2025 À 2034³

MÉTIER	TOTAL DES DEMANDES DE MÉTIER CERTIFICATION – CONSTRUCTION	CIBLE DE NOUVELLES INSCRIPTIONS – CONSTRUCTION	RISQUE LIÉ À L'OFFRE D'APPRENTIS CERTIFIÉS – TOUS LES SECTEURS
Charpentier-menuisier	247	245	●
Soudeur	9	11	●
Plombier	97	219	●
Électricien industriel	8	33	●
Électricien de construction	46	266	●
Technicien de lignes électriques	12	84	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	-1	26	●

- Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
- Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

SOURCE: Construforce Canada

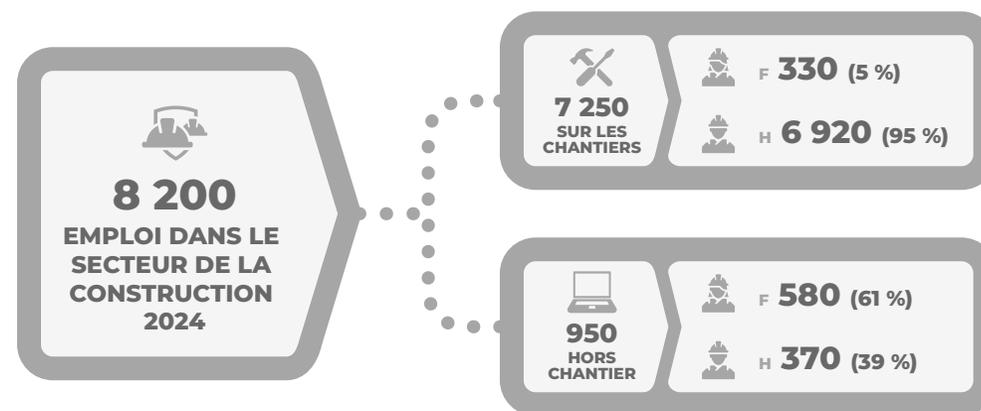
³Cette analyse ne tient pas compte d'une inadéquation des compétences au point de départ de 2024

GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la diminution de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes disponibles pour entrer dans la population active est en baisse depuis plusieurs années. Le départ à la retraite de la génération des baby-boomers au cours de la décennie entraînera une forte concurrence pour attirer les jeunes travailleurs. Pour atténuer l'incidence de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Plus précisément, le secteur doit accroître le recrutement de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la main-d'œuvre actuelle du secteur de la construction, y compris les femmes, les Autochtones et les immigrants internationaux, en travaillant à la sensibilisation et en collaborant avec les organismes d'aide à l'établissement afin de promouvoir les possibilités d'emploi auprès des personnes nouvellement arrivées au pays.

En 2024, le secteur de la construction à l'Île-du-Prince-Édouard employait environ 910 femmes, dont 36 % travaillaient directement sur les chantiers de projets de construction, tandis que les 64 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans le cadre d'emplois liés à l'administration et à la gestion. Des 7 250 personnes de métier employées au sein du secteur, les femmes représentaient 5 % (voir la figure 8).

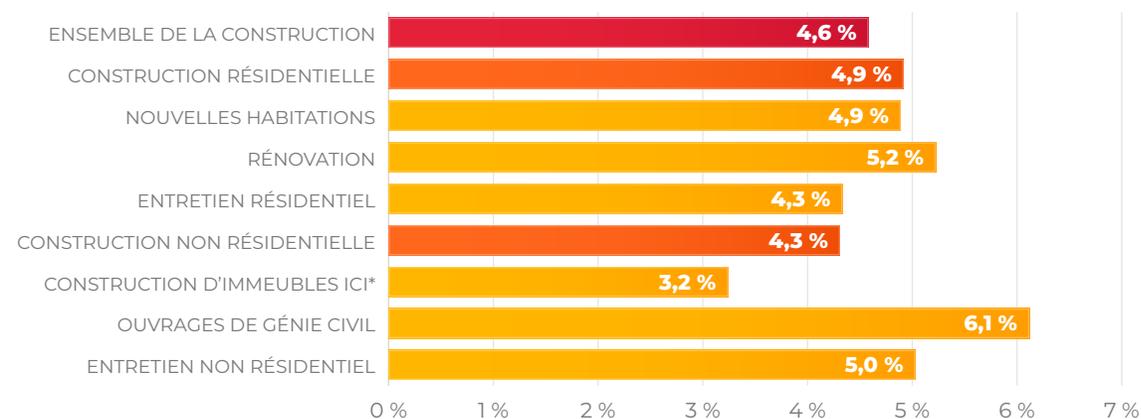
FIGURE 8 :
EMPLOI DÉTAILLÉ EN CONSTRUCTION PAR GENRE,
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD, 2024



SOURCE: Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

Les quelque 330 femmes de métier à l'Île-du-Prince-Édouard sont représentées à l'échelle des segments de la construction, avec une part relativement égale de femmes dans la construction résidentielle (4,9 %) et la construction non résidentielle (4,3 %). Tous segments confondus, c'est dans la construction d'ouvrages de génie civil que la représentation des femmes est la plus élevée, soit 6,1 % de la main-d'œuvre (voir la figure 9). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à être employées sont les suivants : aides et manœuvres (46 % de toutes les femmes de métier), entrepreneuses et superviseuses (26 %), charpentières (14 %), gestionnaires en rénovation de logements et de bâtiments (7 %) et peintres et décoratrices (5 %).

FIGURE 9 :
PROPORTION DE FEMMES OCCUPANT DES MÉTIERS ET PROFESSIONS DIRECTEMENT SUR LES CHANTIERS, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



* industriels, commerciaux, institutionnels

SOURCE : Calculs de Construforce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de 2021 de Statistique Canada.

La population autochtone est celle qui connaît la croissance la plus rapide au Canada, et elle présente donc des occasions de recrutement pour le secteur de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard. En 2021, les Autochtones représentaient environ 3 % de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, soit plus du double des niveaux observés en 2016. Cette part est plus élevée que celle des Autochtones dans l'ensemble de la main-d'œuvre (voir le tableau 6).⁴ La population autochtone continuant de croître, les efforts de recrutement et de fidélisation devront être consacrés à l'augmentation de la part du secteur au sein de la main-d'œuvre.

**TABLEAU 6 :
REPRÉSENTATION DES AUTOCHTONES AU SEIN DE
LA MAIN-D'ŒUVRE DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION
DE LA PROVINCE, ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**

SECTEUR	AUTOCHTONES	NON AUTOCHTONES	TOTAL	PROPORTION D'AUTOCHTONES (EN %) AU SEIN DE LA MAIN-D'ŒUVRE TOTALE
Construction				
2016	60	5 385	5 445	1,1 %
2021	175	6 525	6 690	2,6 %
Tous les secteurs				
2016	1 340	75 310	76 650	1,7 %
2021	1 680	80 270	81 945	2,1 %

SOURCE : Les calculs de Construforce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

⁴En raison de la suppression des données au niveau provincial, les données du recensement constituent la source la plus fiable d'informations sur le marché du travail pour les Autochtones.

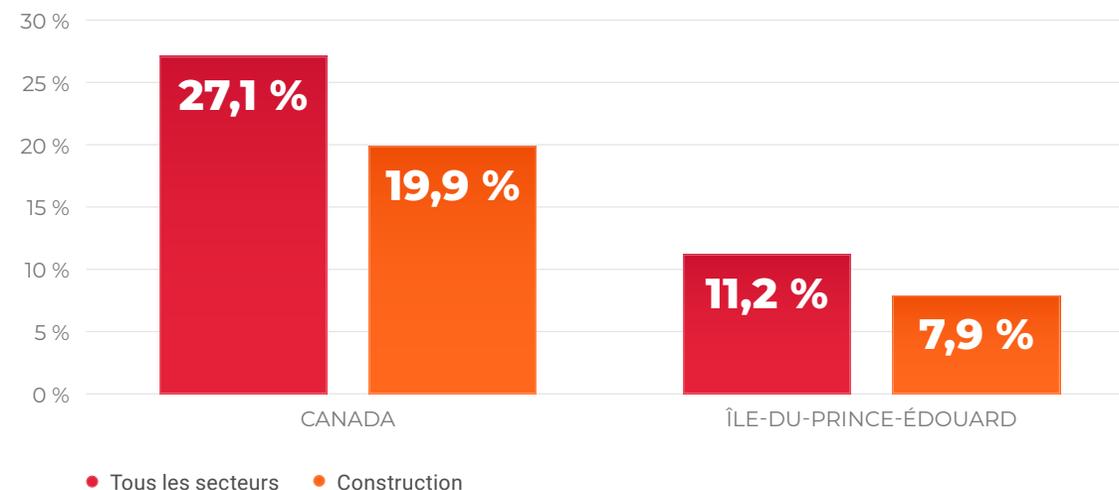


Le secteur de la construction de l'Île-du-Prince-Édouard pourrait également faire appel à de nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse des taux naturels de croissance démographique, l'immigration représente la principale source de croissance de la main-d'œuvre dans la province.

Les immigrants jouent un rôle de plus en plus important dans la reconstitution de la main-d'œuvre, leur part ayant presque doublé au cours de la dernière décennie, passant de 5,2 % en 2014 à 11,2 % en 2023. Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la population active, la proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle de l'ensemble du Canada (voir la figure 10). La part des immigrants au sein de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction n'était que de 7,9 % en 2023, contre 11,2 % pour l'ensemble des secteurs d'activité.⁵

Si l'on se fie aux tendances historiques en matière d'établissement (et en tenant compte des nouveaux objectifs en matière d'immigration), l'Île-du-Prince-Édouard devrait accueillir plus de 32 200 nouveaux immigrants entre 2025 et 2034. Comme ces personnes représenteront une part croissante de la population de base en âge de travailler de la province, des efforts de recrutement supplémentaires seront nécessaires pour que le secteur de la construction recrute sa part parmi la population immigrante au sein de la population active.

FIGURE 10 :
PROPORTION D'IMMIGRANTS (EN %) AU SEIN
DE LA POPULATION ACTIVE EN CONSTRUCTION, 2023



⁵ Statistique Canada, Enquête sur la population active, Demande de données personnalisées 2023.



CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le scénario *Regard prospectif – Construction et maintenance 2025-2034* pour l'Île-du-Prince-Édouard prévoit des trajectoires divergentes pour les secteurs de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle de la province.

Le secteur résidentiel de la province devrait bénéficier d'une série de facteurs, notamment des taux d'intérêt réduits, des niveaux élevés de croissance démographique et des coûts de la vie comparativement plus bas, qui devraient tous se combiner pour porter l'activité du secteur à un nouveau sommet historique en 2030. Cette tendance s'explique par la forte croissance des mises en chantier de tous les types de logements et par le niveau élevé de l'activité de rénovation. Les années suivantes, les niveaux d'investissement diminuent en raison du ralentissement de la croissance démographique de la province.

Dans un même temps, les investissements dans la construction non résidentielle ont atteint un pic en 2024, avec des niveaux d'activité élevés dans le secteur des bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) en particulier. Les niveaux d'investissement dans la construction de bâtiments ICI devraient diminuer en 2030 à mesure que les travaux dépassent les niveaux d'activité maximale ou se terminent dans les nombreux projets de soins de santé et d'éducation. Les niveaux d'investissement dans les travaux de génie devraient évoluer en dents de scie en fonction du calendrier de plusieurs grands projets au cours de la décennie. Les niveaux augmentent d'abord jusqu'en 2027 avant de ralentir jusqu'en 2029. Au cours des années subséquentes, la demande démographique entraînera une croissance.

Bien que la population de l'Île-du-Prince-Édouard soit généralement plus âgée que la moyenne nationale, l'afflux prévu de nouveaux venus dans le secteur de la construction devrait compenser le départ à la retraite estimé de 1 680 travailleurs au cours de la période de prévision, soit 22 % de la main-d'œuvre en 2024.

L'approche fondée sur des scénarios du secteur conçue par Construforce Canada pour évaluer les conditions futures du marché du travail constitue un outil de planification puissant pour le secteur, le gouvernement et les autres parties prenantes afin de mieux suivre les conditions du marché du travail et de cerner les points de pression potentiels. Les conditions prévues sur le marché du travail reflètent les attentes actuelles du secteur en matière de croissance démographique et de calendrier des grands projets. Toute modification de ces hypothèses présente des risques et peut modifier les conditions anticipées du marché du travail.

À PROPOS DU SYSTÈME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE CONSTRUFORCE CANADA

Le système d'information sur le marché du travail de ConstruForce Canada utilise le modèle industriel le plus avancé et le plus détaillé disponible au Canada pour produire un scénario de prévision qui reflète l'information actuelle et future sur l'offre et la demande de main-d'œuvre pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle, par province.

Mis à jour chaque année, le système est calibré en fonction des dernières informations sur les conditions économiques mondiales, nationales et provinciales provenant de diverses sources de données, notamment Statistique Canada, les institutions financières canadiennes, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, l'Energy Information Administration des États-Unis, l'Organisation de coopération et de développement économiques, ainsi que les plans budgétaires fédéraux et provinciaux. Les principaux facteurs qui déterminent le scénario des perspectives sont les suivants : les mesures de l'environnement économique telles que la croissance du PIB réel, l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des produits de base, les tendances des partenaires commerciaux internationaux, la croissance de la population et les tendances démographiques.

Le système ConstruForce se distingue par l'intégration d'un inventaire des principaux projets. Il est élaboré en partenariat avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail – des réseaux de parties prenantes du secteur comprenant des groupes syndicaux, des associations de construction, des propriétaires et des ministères fédéraux et provinciaux – et répertorie les principaux projets susceptibles de fausser les tendances des investissements dans la construction et les conditions du marché.

Les informations sur l'économie, la démographie et les grands projets sont combinées dans un modèle macroéconomique dynamique, multisectoriel et multifactoriel afin de générer un scénario de perspectives du marché du travail sur 10 ans pour les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans chaque province canadienne.

Le système incorpore des coefficients dérivés des tableaux d'entrées-sorties de Statistique Canada pour déterminer les demandes du secteur et des coefficients exclusifs développés par ConstruForce Canada pour traduire les données d'investissement résidentiel et non résidentiel en demandes de main-d'œuvre pour les 34 métiers et professions sur site les plus courants dans le secteur de la construction. Ces métiers représentent 75 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la construction.

Pour l'offre de main-d'œuvre, le système utilise comme point de départ le recensement de la population de 2021 de Statistique Canada. Ces données sont ajustées pour refléter les politiques publiques actuelles et les facteurs de la demande, et sont affinées en consultation avec les comités provinciaux d'information sur le marché du travail pour produire des mesures de la croissance économique et démographique provinciale, de la croissance de l'emploi, des départs à la retraite, des nouvelles personnes entrant sur le marché du travail et des tendances migratoires interprovinciales et internationales.

La situation du marché du travail résidentiel et non résidentiel de la province, par métier et par profession, est évaluée d'après l'évolution de l'offre et de la demande et résumée sous forme de tableaux. Pour chaque année, les conditions sont classées de 1 (l'offre de main-d'œuvre est excédentaire et il y a un risque de perdre des travailleurs au profit d'autres marchés) à 5 (la demande est excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend au-delà des marchés du travail locaux). Les classements sont calculés d'après la croissance annuelle de l'emploi, les taux de chômage naturels ou normaux et l'évolution de l'offre (c'est-à-dire les départs à la retraite, les nouvelles personnes entrant sur le marché et les besoins de mobilité pour répondre à la demande).

Les classements de certains métiers ou professions peuvent être supprimés dans certaines provinces et régions en raison de la petite taille de la main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée lors de l'évaluation des conditions du marché du travail à l'échelle sectorielle. Certains métiers sont également exclus parce qu'ils ne travaillent généralement pas dans le secteur évalué (par exemple, les chaudronniers et les mécaniciens en machinerie ne travaillent généralement pas dans la construction résidentielle, et les gestionnaires de la construction et de la rénovation de maisons ne travaillent pas non plus dans la construction non résidentielle).

Enfin, pour améliorer la robustesse du système, le scénario prévisionnel de ConstruForce Canada est validé par les comités provinciaux d'information sur le marché du travail.

UN SITE CONÇU PAR L'INDUSTRIE POUR L'INDUSTRIE

Les données les plus détaillées et les plus complètes sur le marché du travail dans le secteur de la construction au Canada sont affichées à previsionsconstruction.ca

TABLEAUX ET GRAPHIQUES PERSONNALISÉS À PARTIR :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements



(613) 569-5552
info@construforce.ca